

LA FICHE PÉDAGOGIQUE

Plus d'un quart des actifs et actives indiquent avoir subi des discriminations ou du harcèlement discriminatoire au travail (défenseur des droits, 2020). Dans le cadre du travail, les discriminations sur l'origine prennent souvent la forme de harcèlement (défenseur des droits, 2015).

La formation proposée permet de fixer un cadre collectif, basé sur le droit, de faire monter le niveau de conscience des agent·es et leur connaissance des comportements prohibés. Elle permet également de leur donner les outils pour agir. Avec un objectif à terme : faire cesser ces agissements.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Sensibiliser aux représentations et aux stéréotypes pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme et présenter des méthodes pour les neutraliser
- Connaître le cadre législatif et déontologique en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme Connaître les droits et les obligations des agents publics en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme
- Connaître les sanctions (disciplinaires et pénales) auxquelles les agents publics sont exposés en cas d'infractions
- Connaître les moyens et les acteurs de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

INFORMATIONS PRATIQUES



Public cible :
tout agent public



Durée :
6h00



Prérequis :
avoir suivi la formation "Les fondamentaux de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme" ou attester de connaissances dans ce domaine via d'autres formations ou par son expérience professionnelle.



Modalité : présentiel

Autres modalités : classe virtuelle, théâtre-forum



Nombre de stagiaires : 15

Autres modalités : 15 à 30 stagiaires, 30 à 500 stagiaires

Lieux possibles de réalisation de la formation

Locaux du groupement et/ou des bénéficiaires.

LES INTERVENANT·ES

Cette formation est animée par des expert·es de la lutte contre les discriminations au travail, disposant de 3 à 12 ans d'expérience dans la formation d'adultes.



AUTOUR DE LA FORMATION

En amont de la session de formation, vous recevrez : la fiche pédagogique, le lien du module Mentor, un formulaire de pré-positionnement et un lien pour poser d'éventuelles questions.

A l'issue de la session de formation, vous recevrez le support de la formation, une fiche synthèse "La formation en un clin d'oeil", une bibliographie et une sitographie.

Il vous sera proposé un quiz de validation des acquis.

Une fois la session passée, vous serez invité·e à participer à des RDV de l'égalité, en ligne, pour rencontrer des intervenant·es et échanger.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Accueil, introduction, tour de table

1. Réactivation des acquis du module "Les fondamentaux de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme"

2. Les stéréotypes racistes et antisémites : définition, exemples, fonctionnement, et conséquences

3. Le cadre législatif et déontologique

4. Les droits et obligations des agents public

Pause

5. Synthèse de la matinée

6. Prévenir et détecter les comportements prohibés, savoir régir et accompagner une personne victime.

7. Les outils, acteurs et ressources de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme

8. Études de cas récapitulatives et synthèse

Conclusion et évaluation